

INFO



Otterburn
P A R K

BULLETIN MUNICIPAL | JUIN 2019

www.ville.otterburnpark.qc.ca



OUVERTURE LE
24 JUIN!

Votre carte d'abonnement peut être faite au Service du loisir avant l'ouverture

P2
ÉVÉNEMENTS
DANS LE CADRE DES
FESTIVITÉS DU 50^e

P3
DÉVOILEMENT
IMAGE DE
MARQUE

P10
TRAVAUX
ROUTIERS
POUR L'ÉTÉ

Mot du conseil

Les derniers mois se sont déroulés sous le signe de l’effervescence à Otterburn Park! Le dévoilement de la nouvelle image de marque, le début des festivités du 50^e anniversaire, les travaux pour préparer la ville à la saison estivale ne sont que quelques exemples de ce qui s’est déployé.

La Ville a également eu l’occasion de se rapprocher de ses citoyens par différentes initiatives. Que ce soit par la création de sa page Facebook officielle, par l’organisation d’événements tels que le colloque ados (11 à 16 ans) et *On jase-tu?* s’adressant aux personnes âgées, nous avons pu entendre vos préoccupations, votre opinion et vos idées! Ça nous a vivement inspirés et nous permettrons de faire un travail encore plus collé à votre réalité.

Le mois d’août à venir vous offrira son lot de rassemblements festifs! Que ce soit le spectacle extérieur gratuit sur le bord de l’eau à la Pointe-Valaine (SOS Cargo, Zébulon et Émile Bilodeau) ou encore la fin de semaine gourmande qui vous permettra de déguster des produits locaux en famille ou entre amis, les occasions ne manqueront pas pour profiter de l’été de belle façon à Otterburn Park.

Le conseil municipal



Denis Parent
Maire
denisparent@ville.otterburnpark.qc.ca



Jacques Portelance
Conseiller - District 1
district1@ville.otterburnpark.qc.ca



Louis Côté
Conseiller - District 2
district2@ville.otterburnpark.qc.ca



Jean-Marc Fortin
Conseiller - District 3
district3@ville.otterburnpark.qc.ca



Alexandre Dubé-Poirier
Conseiller - District 4
district4@ville.otterburnpark.qc.ca



Mario Borduas
Conseiller - District 5
district5@ville.otterburnpark.qc.ca



François Cardinal
Conseiller - District 6
district6@ville.otterburnpark.qc.ca

Congés fériés Saint-Jean-Baptiste et fête du Canada

En raison de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et de la fête du Canada, veuillez prendre note que les bureaux municipaux seront **fermés le 24 juin ainsi que le 1^{er} juillet.**

TAXES 2019

Prochain et dernier versement : 11 septembre

IMPORTANT

Les contribuables dont les taxes sont en souffrance après le 4^e versement recevront un état de compte qui comprendra des intérêts calculés au taux de 15%. Il est possible d’effectuer votre paiement de façon électronique par le biais du site Internet de votre institution financière. Il suffit d’inscrire la Ville d’Otterburn Park comme fournisseur. Le numéro de référence à utiliser correspond au numéro de matricule indiqué sur vos 4 coupons de paiement détachables au bas de votre compte de taxes. Vous devez entrer tous les chiffres sans le F, ni espace.



CALENDRIER 2019

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE	HEURE
21 janvier	20 h
18 février	20 h
18 mars	20 h
15 avril	20 h
21 mai	20 h
17 juin	20 h
15 juillet	20 h
26 août	20 h
16 septembre	20 h
21 octobre	20 h
18 novembre	20 h
16 décembre	20 h

Lieu : Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85, rue d’Oxford

ÉVÉNEMENTS
dans le cadre des

FESTIVITÉS
DU



Otterburn
P A R K



GRATUIT

Venez chanter et danser lors
d'un spectacle en plein air gratuit,
sur le bord de l'eau!

Date : Samedi le 10 août, de 19 h à 23 h
Lieu : Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine

SPECTACLE

ZÉBULON
SOS CARGO
ÉMILE BILODEAU



La fin de semaine
gourmande

La grande fête gastronomique
rassemblera les citoyens autour de
la table pendant trois jours consécutifs
dans le décor naturel de la Pointe-Valaine
(Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine).

BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT AU :
www.ville.otterburnpark.qc.ca > inscription loisirs
ou au Service du loisir

Méchoui

UN SOUPER BIEN
GOURMAND ET RASSEMBLEUR
QUI SAURA PLAIRE À TOUS!

Date : Vendredi le 16 août, de 17 h à 21 h.

Animation musicale

Coût : Adultes : 30 \$
Enfants de moins de 12 ans : 15 \$



Souper
gastronomique

REVÊTEZ VOS PLUS BEAUX ATOURS!

Élaboré par le maire, ce repas fin
se déclinera en 8 services.

Cocktail de bienvenue,
animation et musique vous attendent.

Date : samedi le 17 août
cocktail : 18 h et souper : 19 h

Coût : 90 \$
(alcool et pourboire inclus)



Brunch
familial

Pour la dernière journée de ce weekend,
vous pourrez profiter du début de la journée
pour bruncher au bord de l'eau en famille.

Date : Dimanche le 18 août,
de 9 h à 13 h

Coût : Adultes : 30 \$
Enfants de moins de 12 ans : 15 \$



Dévoilement IMAGE DE MARQUE

La Ville a profité de son 50^e anniversaire en tant que Ville pour dévoiler une toute nouvelle image de marque conçue à la suite d’une démarche de consultation (groupes de discussion) avec les élus, des employés de l’administration municipale et des citoyens.



Marie-Hélène Leboeuf, directrice du bureau de circonscription du député de Borduas, Denis Parent, maire, Matthew Dubé, député de Belœil–Chambly et Rosalie Hamelin de Studio Pink.



C’est lors de l’inauguration de l’exposition de photo permanente à la Halte routière que le nouveau logo, créé par la firme Studio Pink, a été dévoilé.

Il est ressorti des groupes de discussions que la Ville est appréciée pour sa tranquillité et sa nature omniprésente. Populaire auprès des premiers acheteurs de propriété et des jeunes familles actives, c’est un endroit où il fait bon rester, retiré du brouhaha quotidien des grands centres urbains. Ce sont donc ces aspects qui sont mis en valeur dans la nouvelle image.

Ainsi, le slogan retenu est : « Ta nature m’inspire! ». Dans un premier temps, on fait référence à la nature au sens littéral (environnement, arbres, rivière, boisé, montagne, etc.), mais rapidement on peut voir la dimension symbolique soit la nature comme étant tout ce qui définit et caractérise la Ville (qualité de vie, tranquillité, sécurité, etc.). Selon le maire, les citoyens se reconnaîtront dans cette nouvelle image moderne, épurée et symbolique qui illustre bien le déploiement et l’évolution de la Ville d’Otterburn Park qui est en mouvement comme jamais!



COLLOQUE ADOS

Près d’une trentaine de jeunes entre 11 et 16 ans étaient au rendez-vous le 26 mai dernier lors du colloque ados organisé spécialement pour eux.

Les ados présents ont eu la chance d’assister au spectacle Le monde de Biz et de participer à des discussions de groupe.

La Ville a ainsi pu entendre leur opinion sur les projets et les activités qu’ils aimeraient voir se réaliser dans leur ville.

À TOUS LES JEUNES QUI ONT PARTICIPÉ :
Merci pour vos idées et votre engagement!



Création de la page FB

La Ville d’Otterburn Park a maintenant une page officielle sur le réseau social « Facebook ». Un nouveau moyen pour les citoyens d’interagir avec leur Ville et une façon simple et rapide de connaître ce qui s’y passe. À l’heure où de nombreux citoyens utilisent les réseaux sociaux quotidiennement pour différentes facettes de leur vie, la Ville d’Otterburn Park a décidé de faire le saut.

Outre les activités et les événements relatifs à la vie municipale, cette plateforme conviviale et accessible permet de diffuser des nouvelles concernant les projets de la Ville, des offres d’emploi, des inscriptions en matière de loisir et des informations pratiques pour accompagner les citoyens dans leur vie de tous les jours.



Avez-vous cliqué « J’aime » ?

www.facebook.com/VilleOPark

Conteneur à rebuts : Plus d’heures d’ouverture !



HORAIRE

Lundi au jeudi : De 7 h 45 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h
Vendredi : De 7 h 45 à 11 h 30
Le 4^e samedi des mois de juin, août, septembre et octobre : De 8 h à 11 h

Chaque année, les citoyens peuvent disposer gratuitement dans le conteneur à rebuts municipal (120, rue Bellevue) le contenu de 2 valises de voiture (3 ‘x 4’ x 2.5’) ou d’une remorque de 4’ x 8’ x 2’ par adresse. Ce service est disponible pour les résidents seulement (aucun entrepreneur) et une preuve de résidence est requise.

COÛTS

- Le service est gratuit pour le conteneur à métal en tout temps.
- Si vous avez déjà utilisé vos gratuités, les frais sont, pour le conteneur à matériaux secs (matériaux de construction, bardeaux, béton et autre), 16 \$ pour une capacité d’un coffre d’automobile ou 32 \$ la verge cube. Pour les entrepreneurs, le coût est de 40 \$ la verge cube.

Nous n’acceptons pas la tourbe, la terre et autres résidus verts ni les déchets domestiques et dangereux.

Vidange d’une roulotte

Du printemps jusqu’à la fin de l’automne, les résidents peuvent vidanger une roulotte gratuitement au garage municipal situé au 120, rue Bellevue, durant les heures d’ouverture des bureaux municipaux.

Collecte de résidus domestiques dangereux (RDD)

Les municipalités de la région ont une entente qui permet aux citoyens de celles-ci d’apporter leurs RDD à plusieurs endroits. Ces collectes sont une excellente façon de disposer des résidus de façon écologique et sécuritaire.



OTTERBURN PARK
Le 24 août – de 8 h à 15 h
Services techniques : 120, rue Bellevue

Pour connaître les matières acceptées et refusées :
www.ville.otterburnpark.qc.ca > Citoyens > Collectes > Collecte des RDD



On jase-tu : un franc succès !

Plus d’une quarantaine de personnes ont participé à l’événement *On jase-tu?*, une initiative à l’échelle nationale qui visait à lutter contre l’isolement des aînés.

À Otterburn Park cet événement a pris la forme d’une activité qui a eu lieu en compagnie des membres du conseil municipal : jeux de cartes, jeu de poche, café, collation et discussions.

Merci à toutes les personnes participantes !



Les Jeunes Voix du Cœur

Les Jeunes Voix du Cœur, chœur de jeunes de 6 à 17 ans, est en période d’inscriptions pour la session 2019-2020.

Notre mission est de faire découvrir les joies du chant choral aux jeunes de la région, d’enrichir leurs connaissances musicales et générales et de leur permettre de développer leur écoute et leur sens du rythme.

Les répétitions ont lieu les mardis soirs, de septembre à juin.

Information : jeunesvoixducoeur@hotmail.com
www.jeunesvoixducoeur.com



Nettoyage des berges : merci aux bénévoles

Le 4 mai dernier, une quinzaine de citoyens bénévoles se sont réunis, à l’initiative de M. Michel Martin, afin de nettoyer les berges à la Pointe-Valaine et à la Halte routière. Ils ont rempli un conteneur complet de branches, de bois mort et de déchets.

De la part de tous les citoyens qui profiteront cet été de ce site magnifique, merci à tous ceux qui se sont impliqués activement !

SI LE CŒUR VOUS EN DIT,
RÂTEAUX ET PELLER
SONT DISPONIBLES
AU CLUB DE CANOTAGE
DURANT LES HEURES
D’OUVERTURE



Parrainage civique de la Vallée- du-Richelieu

Depuis plus de 35 ans, le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu œuvre dans la communauté en favorisant l’intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l’autisme, principalement par le jumelage avec un citoyen bénévole.

Clientèle : à partir de 12 ans

Services offerts :
parrainage avec un
citoyen bénévole, activités
ponctuelles, sorties et
voyages d’intégration.

Information :
450 464-5325 ou 1 877 464-7287
www.pcvr.ca

Expo photo « D’hier à aujourd’hui »

C’est le 23 mai dernier qu’avait lieu l’inauguration de l’exposition photo « D’hier à aujourd’hui » réalisée à la suite d’un concours tenu auprès des citoyens dans le cadre du 50^e anniversaire de la Ville.



Denis Parent, maire, Stéphanie Bourgault, l’une des six personnes gagnantes, et sa fille Emy Payette

Affichées dans des structures permanentes au bord de l’eau, à la Halte routière, ces six œuvres témoignent de l’histoire de la ville et de ses souvenirs. L’objectif de cette exposition est de mettre en valeur et de commémorer la ville par une représentation de ses architectures, de ses paysages et de ses familles à travers les époques. Voici le nom des citoyens gagnants et dont l’œuvre est mise en valeur à la Halte :

- Sébastien Foray
- Monique Thibault
- Justin Martel
- Stéphanie Bourgault
- Richard Tétrault
- Patrick Denée

Rappelons que les citoyens étaient invités à envoyer leurs clichés à la Ville où un comité de sélection a été formé pour sélectionner les photos qui faisait le plus rayonner le patrimoine d’Otterburn Park. Ainsi, tant la population que les visiteurs sont invités à admirer ces œuvres lors de leur passage à la Halte, un endroit très fréquenté, plus particulièrement durant la saison estivale. Ne manquez pas d’aller y faire un tour !

La maladie de Lyme : Les précautions à prendre



La maladie de Lyme est à prendre au sérieux car, si elle n’est pas traitée rapidement, elle peut causer des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d’une tique infectée. Le risque de se faire piquer est plus élevé durant les mois de mai à septembre, mais il faut rester vigilant d’avril à novembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Ainsi, la randonnée à pied ou à vélo, le jardinage à proximité d’un boisé, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d’activités à risque. Afin de profiter pleinement des bienfaits de l’activité physique à l’extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques :

- Porter des pantalons, des souliers fermés et des bas
- Appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l’icaridine
- Prendre une douche au retour
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la tique est retirée en moins de 24 heures.

Si vous avez été piqué par une tique, appelez Info-santé au 8-1-1. La consultation d’un médecin ou d’un pharmacien pourrait être recommandée afin d’évaluer si un anti-biotique est indiqué pour prévenir la maladie.

Consultez un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie.

Évitez que les tiques s’installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d’activités et de jeux et les zones boisées.

Information
www.maladiedeLymeMonteregie.com

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2019

L’herbe à poux



L’été est une période où plusieurs d’entre nous ressentent plus intensément les désagréments des allergies au pollen de l’herbe à poux. Les symptômes vont de la rhinite à la conjonctivite, en passant par l’aggravation de l’asthme, la fatigue et la perte de productivité.

Il est possible de réduire le pollen de l’herbe à poux en exécutant un geste efficace et simple : la tonte. Le Service des travaux publics effectue constamment la tonte de ce type de plante près des infrastructures municipales ainsi que dans les parcs et espaces verts de la ville pour empêcher la floraison.

Vous pouvez vous aussi contribuer à réduire la production de pollen et de graines en effectuant deux coupes des plants d’herbe à poux au courant de l’été, soit une à la fin du mois de juillet et une autre à la fin du mois d’août. Ces actions permettent de réduire la pousse de nouveaux plants et, conséquemment, les effets allergènes du pollen. L’arrachage des plants est également un moyen écologique et efficace.

Plantation d’un arbre : Choisir un bon emplacement pour assurer son déploiement

Pour assurer le succès d'une plantation, il faut d'abord choisir un arbre en fonction de ses caractéristiques particulières (ex. : taille et forme à maturité) et des conditions environnantes (présence de fils électriques, proximité de bâtiments, etc.). Pour vous guider, nous vous invitons à prendre connaissance des normes municipales suivantes :

Distance minimale de 1,50 m entre un arbre et :

- une borne-fontaine;
- une entrée de service;
- un lampadaire de propriété publique;
- un panneau de signalisation.

À l’extérieur d’un triangle de visibilité



ESSENCES PROHIBÉES :

NOM VULGAIRE	NOM SCIENTIFIQUE
Saule à feuilles de laurier	Salix pentandra
Saule pleureur	Salix alba tristis, Salix babylonica
Saule tortueux	Salix matsudana
Peuplier blanc	Populus alba
Peuplier deltoïde	Populus deltoides
Peuplier de Lombardie	Populus nigra italica
Peuplier faux-tremble	Populus tremuloides
Peuplier à grandes dents	Populus grandidentata
Peuplier baumier	Populus balsamifera
Érable argenté	Acer saccharinum
Érable à Giguère	Acer negundo
Orme américain	Ulmus americana
Orme de Sibérie ou Orme chinois	Ulmus pumila
Tous les frênes	Fraxinus



Feu extérieur

Vous êtes un amateur de feu extérieur ?
À la ville d’Otterburn Park, il est toujours permis d’utiliser vos foyers extérieurs, mais certaines règles doivent être respectées.

Ainsi, pour éviter d’incommoder vos voisins tout en respectant l’environnement, vérifiez l’intensité et la direction du vent et utilisez des bûches de qualité. Rappelez-vous qu’en vertu du Règlement sur les nuisances numéro 336, il est interdit de brûler des vidanges, des rebus domestiques, des feuilles ou autres débris organiques, ainsi que tout matériau résiduel de construction.

Alors si vous détenez ou désirez acquérir un foyer extérieur, assurez-vous de respecter les règles suivantes :

- Le foyer requiert une cheminée ainsi qu’un pare-étincelles.
- Il doit être installé dans la cour arrière ou latérale, à une distance de 2 m (6’6’’) de la limite de la propriété et de 6 m (19’8’’) de tout bâtiment.

Bon voisinage

Le Service de l’urbanisme est souvent interpellé pour des questions qui touchent le bon voisinage. Plusieurs de ces éléments relèvent toutefois du Code civil du Québec. Pour toute question sur la mitoyenneté, le droit de clôture, le droit de passage, le ruissellement des eaux et l’empiètement, vous êtes invité à consulter le *Rapport de bon voisinage du ministère de la Justice* (www.justice.gouv.qc.ca/vos-differends/rapports-de-voisinage).

Que vous soyez nouvellement établis ou un résident de longue date, vous êtes un citoyen à part entière avec ses **droits**, ses **devoirs** et ses **responsabilités**. Voici quelques principes à respecter pour favoriser la quiétude et l’harmonie dans notre municipalité :

Règles de bon voisinage

- Fraterniser avec vos voisins, le dialogue est votre premier allié afin d’éviter qu’une situation ou une relation ne s’envenime.
- Informez tous vos voisins immédiats de vos plans avant d’entreprendre des travaux ou lorsque vous prévoyez recevoir des gens pour un événement spécial. Ils se sentiront respectés et pourront se préparer en conséquence.

- Prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter d’endommager la propriété de vos voisins et pour atténuer la poussière.
- Soyez tolérant et respectueux.
- Obtenez tous les permis exigés afin d’effectuer des travaux ou des constructions en règle.

QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

Essayer d’abord un arrangement à l’amiable :

Exposer calmement à votre voisin les perturbations qu’il occasionne. S’il n’y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez un médiateur, les forces de l’Ordre ou le tribunal d’Instance selon les cas. La présence d’un avocat n’est pas nécessaire.

Pour plus d’information sur le service de médiation citoyenne offert pour les résidents de la ville d’Otterburn Park (Justice Alternative), vous pouvez consulter le site Web : www.justicealternative.ca/volet-mediation-citoyenne ou les joindre au 450 446-1295.

L'eau, une ressource à conserver !

L'eau potable est une ressource précieuse et malgré son apparence d'abondance inépuisable, elle n'est pas infinie. Son usage abusif a des conséquences sur sa qualité et sa disponibilité ainsi que sur l'ensemble de l'environnement.

La ville d'Ottoburn Park prend à cœur l'économie de l'eau potable. C'est pourquoi nous vous invitons à respecter l'horaire d'utilisation de l'eau potable entre le 1^{er} mai et le 30 septembre de chaque année :

TYPE D'ARROSAGE	JOURS	HEURES
Asperseur amovible, tuyaux poreux ou arrosage automatique	N° pair : Mardi, jeudi et samedi N° impair : Mercredi, vendredi et dimanche	Entre minuit et 4 h
Nouvel aménagement paysager (certificat d'autorisation obligatoire*)	Tous les jours pendant une période maximale de 15 jours	20 h à 22 h (en tout temps lors de la journée d'installation du gazon en plaques)
Arrosage MANUEL d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière ou d'une plate-bande	N° pair : Mardi, jeudi et samedi N° impair : Mercredi, vendredi et dimanche	Entre 19 h et 22 h
Remplissage d'une piscine ou d'un spa	Tous les jours	20 h à 6 h le lendemain (exception lors du montage d'une piscine pour en maintenir la forme)
Lavage d'un véhicule	Tous les jours avec un boyau d'arrosage muni d'un dispositif de fermeture automatique ou avec un seau de lavage	En tout temps
Seul l'arrosage manuel des potagers, des plantes comestibles, des jardins et des fleurs est autorisé lors d'un avis d'interdiction d'arrosage émis par la Ville ou la Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée-du-Richelieu.		



Quelques petits ajustements dans nos habitudes de vie peuvent réduire de façon significative le gaspillage d'eau et en assurer sa survie.



Voici quelques suggestions :

- Un gazon maintenu plus long a moins besoin d'eau.
- Un à deux arrosages hebdomadaires est suffisant. Les plantes et la pelouse enfoncent leurs racines en profondeur et deviennent moins dépendantes d'un arrosage constant.
- L'eau de pluie recueillie au bas des gouttières arrose magnifiquement le potager et les plates-bandes.
- Un bon coup de balai nettoie parfaitement bien votre entrée et vos marches.
- Ressortez votre toile solaire, car elle empêche l'eau de la piscine de s'évaporer.



Ais-je besoin d'un permis ?



Vous avez un projet de rénovation ou vous souhaitez aménager votre cour arrière? N'oubliez pas de vérifier s'il est nécessaire d'obtenir un permis auprès du Service de l'urbanisme au 450 536-0303, poste 293.

Simplifiez-vous la vie et faites une demande de permis en ligne !

La toute nouvelle plateforme numérique de permis en ligne, disponible sur le site Web de la Ville, permet de soumettre une demande à toute heure du jour et de la nuit, 7 jours sur 7. Un service efficace et convivial qui vous permet de gagner du temps, en plus d'éviter les déplacements!

Il est toujours possible de faire une demande de permis en format papier. Vous pouvez récupérer une copie de nos formulaires dans la section «Faites votre demande en format papier» sous l'onglet : Accueil > Services aux citoyens > Service en ligne > Demande de permis ou encore en récupérant les formulaires directement au Service de l'urbanisme situé au 120, rue Bellevue.

Piscine : La sécurité avant tout !

Une noyade peut survenir en quelques secondes et dans quelques centimètres d'eau.

Afin de savoir si votre piscine est sécuritaire et conforme au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec, nous vous suggérons de visiter le site www.baignadeparfaite.com où il est possible de faire l'autoévaluation de votre installation.

Une panoplie d'information est également disponible sur le site de la Société de sauvetage du Québec (www.sauvetage.qc.ca). *Nouveauté 2019*, cette société s'est associée à divers partenaires afin de lancer MISSION PLOUF sur la Zone jeunesse de la Société Radio-Canada. MISSION PLOUF propose un contenu (jeux, capsules animées et quiz,) amusant et éducatif qui a été conçu dans le but de sensibiliser les jeunes à en apprendre davantage sur les règles de la sécurité aquatique

Pour avoir accès à MISSION PLOUF en français : Radio-canada.ca/missionplouf
Pour avoir accès à MISSION PLOUF en anglais : nagerpoursurvivre.com/games

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 536-0303, poste 293.

La SURVEILLANCE et la VIGILANCE sont primordiales pour toute forme de prévention, mais n'oubliez pas que le CONTRÔLE de l'accès à la piscine est le moyen le plus efficace pour prévenir les accidents.

Rappel : Toute installation d'une piscine creusée ou hors terre doit, au préalable, faire l'objet d'une demande de certificat d'autorisation.



Mot du comité de sécurité

Le comité de sécurité municipale a des idées plein la tête ! Après avoir travaillé sur la sensibilisation aux triangles de visibilité et au respect des traverses de rues, le comité se concentre sur l'éclairage des rues, l'amélioration de la signalisation en fonction de règles quantitatives et le civisme. L'utilisation de panneaux, d'afficheurs numériques et de marquage au sol permettront de rappeler aux usagers le partage et les règles de sécurité.

Travaux de réhabilitation des rues Borden, Mason et Spiller

Les travaux commenceront dès que la Ville aura obtenu toutes les autorisations nécessaires. Lors du chantier de construction, la collaboration de tous sera indispensable. La Ville transmettra régulièrement des bulletins sur l'avancement des travaux. Par la même occasion, les visiteurs non autorisés seront accompagnés à l'extérieur de la zone dangereuse. Nous vous remercions à l'avance de respecter les détours.

Ponceau du parc de balle Duclos et parc du ruisseau

Lors des travaux sur la rue Spiller, un important ponceau du cours d'eau Charbonneau sera remplacé. Le terrain de baseball sera par la suite réaménagé. La Ville est à la recherche de partenaires afin d'aménager le cours d'eau et le parc du Ruisseau adjacent. Vos commentaires constructifs sont les bienvenus !

Piscine municipale

Les travaux de reconstruction de la piscine municipale tirent à leur fin et l'ouverture est toujours prévue pour la fin du mois de juin

Le site qui a été entièrement rebâti et mis aux normes comprend le bâtiment principal qui comporte un grand vestiaire et la salle mécanique et un autre bâtiment servant à la fois d'accueil et d'espace pour les sauveteurs. Quant à la piscine, elle est composée de six couloirs de nage de 25 mètres, de deux tremplins de plongeon d'un mètre et d'un bassin en pente donnant accès à la piscine. Un second bassin, peu profond, est assorti de jeux d'eau pour les tout-petits. Une immense plage en béton entoure la piscine et les bassins.

Cette piscine adaptée aux athlètes sera également accessible aux familles par une plage (entrée en pente) adjacente. La pataugeoire a été relocalisée sur le site et des jeux d'eau y ont été ajoutés. La ville poursuivra les travaux afin de compléter les services sportifs offerts sur le site. Des aires de repos et de repas, des espaces de stationnements et de l'aménagement paysager sont en cours.

Travaux publics

Alors que l'été est arrivé et que les célébrations du 50^{ième} de la Ville battent leur plein, les cols bleus travaillent principalement à la propreté de la ville, par des travaux de terrassement et le nettoyage des plates-bandes des parcs. Plusieurs petits projets d'amélioration du drainage de surface sont également prévus, soit des corrections d'accotements, l'ajout de mini-puisards et le reprofilage de fossés. Cela, tout en préparant la machinerie pour l'hiver prochain afin que les opérations puissent se dérouler avec des véhicules fiables et en ordre.

Par ailleurs, nous sommes à planifier les années à venir et à élaborer les budgets. Si vous avez des suggestions de projets, n'hésitez pas à nous en faire part, vos commentaires sont tous lus, analysés et pris en considération !

Économie d'eau potable et diminution du captage d'eau

Depuis 2012, le gouvernement provincial établit des objectifs d'économie d'eau potable. La Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu voit de belles améliorations.

Afin de poursuivre le travail, voici quelques gestes que vous pouvez poser :

- Remplacement de toilette par une toilette à faible débit
- Raccourcir le temps de votre douche et installer un aérateur à votre pommeau de douche
- Balayer votre entrée pour la nettoyer au lieu d'utiliser de l'eau
- Récupérer et utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage de vos plantes et jardins

Depuis plusieurs années, la Ville réalise également des actions concrètes pour prévenir la perte d'eau potable :

- Remplacement de conduites
- Entretien du réseau par le rinçage unidirectionnel
- Inspection des vannes et des bornes d'incendie
- Diminution du captage et de l'infiltration d'eau de précipitation, etc.

Ces diminutions de perte d'eau potable et d'assainissement d'eau de captage représentent d'importants volumes et auront un impact sur les coûts de traitement.



BAIN LIBRE

du 1^{er} juillet au 25 août

Abonnement saisonnier possible
en tout temps, tarifs disponibles
sur piscinesbeloeil.com.



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bassin sportif (8 couloirs)		7 h à 9 h			Bassin sportif (8 couloirs)	8 h à 16 h
Bassin sportif (2 couloirs)		9 h 30 à 11 h 15			Bassin récréatif	16 h à 19 h
Bassin sportif (8 couloirs)		11 h 45 à 13 h 15				
Bassin sportif (2 couloirs)		13 h 15 à 15 h				
Bassin récréatif		11 h 45 à 13 h 15				
Bassin sportif (2 couloirs)		15 h 30 à 17 h 30				
Bassin sportif (2 couloirs)		18 h à 20 h				
Bassin récréatif		18 h 30 à 20 h				

Bassin sportif : Bain libre pour les usagers pouvant nager sur une distance de 25 mètres. Nage en couloirs seulement.
Bassin récréatif : Bain libre pour tous, avec matériel d'animation. Bassin récréatif seulement. Glissoire accessible.

LES ENFANTS DE 7 ANS ET MOINS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS ET SOUS LA SURVEILLANCE CONSTANTE D'UN ADULTE DANS L'EAU.*

*L'adulte-accompagnateur doit se trouver à une distance de bras de l'enfant qu'il accompagne.

LE SAUNA EST OUVERT LORS DES PÉRIODES DE BAINS LIBRES.

LE NOMBRE DE COULOIRS DISPONIBLES EST SUJET À CHANGEMENTS SELON LA PROGRAMMATION.

Ville d'Otterburn Park

Rapport du maire sur le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant



**Chères citoyennes, chers citoyens,
Membres du conseil municipal,**

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice 2018 et du rapport de l'auditeur indépendant pour la même période.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018

En plus des activités de la Ville d'Otterburn Park, le rapport financier consolidé tient aussi compte de sa part des données financières des organismes partenaires de la Ville, qui, pour l'exercice 2018, sont :

- La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu;
- La Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu;
- La Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent.

La Ville d'Otterburn Park a réalisé un excédent de fonctionnement consolidé à des fins fiscales de 1 374 392 \$. Cet excédent provient de plusieurs sources :

- Des revenus supérieurs de 652 000 \$ au montant budgété, provenant principalement des taxes (104 000 \$), des transferts relatifs à notre bonne performance au niveau de la réduction et du recyclage des matières résiduelles (222 000 \$), d'intérêts sur nos liquidités (65 600 \$) et de certaines transactions non prévues au budget, notamment une indemnité d'assurances et une vente d'actif (150 000 \$);
- Des dépenses comptables et fiscales inférieures de 374 000 \$ aux sommes prévues au budget, provenant principalement du service de la dette (80 700 \$) et des dépenses en loisirs et culture (210 000 \$);
- Des affectations provenant de nos postes d'excédent et de réserves financières afin de financer certaines dépenses d'investissement et de fonctionnement (201 000 \$);
- Du résultat net des opérations des organismes partenaires (116 000 \$).

La Ville a également engagé des dépenses en immobilisations pour un total de 6,3 millions \$, dont 4,1 millions \$ pour des aqueducs et égouts municipaux et 1,7 million \$ pour des équipements en loisir.

ÉTAT DES RÉSERVES ET EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT ACCUMULÉS

Au 31 décembre 2018, la Ville peut compter sur un excédent de fonctionnement non affecté de 3,3 millions \$, un excédent affecté à des projets pour 0,5 million \$, un fonds de roulement dont le solde est de 0,2 million \$ et des fonds réservés pour service de dette futur de 1,8 million \$. L'ensemble de ces sommes totalise 5,7 millions \$.

DETTE À LONG TERME

La dette à long terme de la Ville totalise 14,6 millions \$, dont 3,7 millions \$ est assumé par le gouvernement du Québec.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

L'audit du rapport financier de la Ville a été effectué par la firme MBBA, comptables professionnels agréés. Suivant leur opinion, les états financiers de la Ville donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville d'Otterburn Park au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



LE 17 JUIN 2019

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

Pour le plaisir
de bouquiner...

ABONNEMENT
À LA BIBLIOTHÈQUE :
GRATUIT

Club
de lecture
d'été
TD
2019

Du plaisir pour les enfants
dans les bibliothèques
publiques du Canada
clubdelecturetd.ca



Dès le jeudi 20 juin, les jeunes membres de la bibliothèque, âgés de 12 ans et moins, pourront s'inscrire et recevront une trousse colorée comprenant un « coin-coin », des autocollants amusants, un carnet de notes pour noter les livres lus et placer les autocollants ainsi qu'un code Web unique. De plus un petit cadeau sera remis aux 200 premiers inscrits !

Isaac dans son hamac

Découvertes littéraires
dans un cadre enchanteur !
En plein air !

Bibliothèque hors les murs
Avec l'équipe de la bibliothèque Armand-Cardinal

16 juillet et 13 août
10 h à 11 h 30

- Suggestions littéraires
- Nouveautés
- Contes lus aux tout-petits

Pavillon Issac-Vandandaigue (situé à côté de la bibliothèque)



BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

HORAIRE RÉGULIER (JUSQU'AU 24 JUIN)

Dimanche : de 13 h 30 à 17 h
Lundi : fermée
Mardi : de 10 h à 20 h 30
Mercredi : de 10 h à 16 h
Jeudi : de 10 h à 20 h 30
Vendredi : de 10 h à 20 h 30
Samedi : de 10 h à 17 h

HORAIRE ESTIVAL DU 25 JUIN AU 1^{er} SEPTEMBRE

Dimanche : fermée
Lundi : de 10 h à 18 h
Mardi : de 10 h à 20 h 30
Mercredi : de 10 h à 18 h
Jeudi : de 10 h à 20 h 30
Vendredi : de 10 h à 18 h
Samedi : de 10 h à 17 h

La bibliothèque sera fermée les 24 juin, le 1^{er} juillet ainsi que le 2 septembre.
Reprise de l'horaire régulier le mardi 3 septembre.

Pour obtenir votre Carte citoyen et devenir membre de la bibliothèque, vous devez présenter une preuve de résidence au comptoir d'accueil. Les enfants et les adolescents désirant s'inscrire doivent être accompagnés d'un adulte.

150, rue du Centre-Civique, 450 467-2854, poste 2268

NOS COORDONNÉES

Ville d'Otterburn Park

www.ville.otterburnpark.qc.ca

Numéro principal : 450 536-0303

Courriel : info@ville.otterburnpark.qc.ca

Télécopieur : 450 467-8260

INFO OTTERBURN PARK

Publié 6 fois l'an
par la Ville d'Otterburn Park
Tirage : 3 465

Dépôt : ISSN 1201-8961
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Rédaction / Traduction / Coordination : Service des communications
Conception et mise en page : Anie Massey | Graphisme
Impression : Litho Hebdo inc.

LOGO FSC